

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1675

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'inéluctable choix

Un professionnel du droit public nous déclarait que pour faire le point sur un des grands dossiers de la politique suisse, AVS, électricité, LAMal, fiscalité, etc., il devait y consacrer, avec le secours efficace d'Internet, une demi-journée de travail. Et la difficulté ne tient pas à la complexité de la matière, mais à l'enchevêtrement du fil politique, tel un écheveau mal dévidé. Premier nœud, les propositions antérieures ont échoué devant le peuple qui a refusé aussi bien les allègements du paquet fiscal que l'augmentation de la TVA au profit de l'AVS et de l'AI. Deuxième nœud, les membres des commissions parlementaires, se substituant au Conseil fédéral, ont cherché, proposé, débattu leur propre proposition, se prenant au jeu au point d'oublier le contrôle de la démocratie directe. En rejetant le paquet fiscal, la révision de l'AVS, ou le contre-projet à l'initiative Avanti, le peuple

souverain s'est rappelé à leur bon souvenir. Enfin, troisième nœud, le Conseil fédéral, échaudé, cherche à éviter que ne s'ajoutent les oppositions et saucissonne désormais les projets. Ajoutez la navette entre les deux Chambres! La simple lecture de la politique suisse est devenue un décryptage. Révélateur d'une crise gouvernementale.

Les circonstances

On pourrait espérer, temporiser, attendre avec patience que les solutions se trouvent par lassitude ou bonne volonté. Sauf que la personnalité de Christoph Blocher contraint les partis à un choix. Sera-t-il réélu conseiller fédéral? Son parti, en contestant le siège de Ruth Dreifuss et en évinçant Ruth Metzler, a démontré que les positions acquises peuvent être contestées ou bousculées. Autre aspect de la même question: sera-t-il élu vice-président et président de la Confédération? Là aussi son parti a prouvé, en s'opposant à l'élection de Moritz Leuenberger, qu'il n'y avait pas d'automaticité. Et l'opinion publique est majoritairement convaincue que Blocher n'a pas les qualités et la représentativité pour être, ne serait-ce qu'une année, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le premier des Suisses. Ecarté, il prendrait la tête de l'opposition. Avec quelles conséquences?

La position du PS

A supposer que l'opposition de l'UDC devienne systématique - et c'est un jeu facile, on dit non chaque fois que le projet est contraire aux convictions affichées, et l'on dit encore non quand il va dans le sens réclamé, mais pas assez loin, pas assez vite, etc. - le PS se retrouverait en situation de force. Sur la base des chiffres actuels, le PS et l'UDC ont au Conseil national, ensemble, la majorité absolue et ils l'ont démontré dans quelques rares et regrettables occasions. Le parti radical et le PDC ne pourront accepter de prendre le risque de rejeter l'UDC dans une opposition systématique, si le parti socialiste ne leur donne pas des assurances. Par exemple qu'il ne coulera pas en votation finale des projets où il n'aurait pas obtenu tout ce qu'il souhaitait. Mais le PS de son côté ne peut prendre aucun engagement de fair-play s'il n'a pas des garanties que des projets convenables

seront présentés. Tel est le point de départ d'une négociation inéluctable.

Le contenu

Il est facile de relever les points de programme où il y a accord, par exemple en fiscalité, sur le principe de l'imposition individuelle, et naturellement ceux où il y a divergences, et elles peuvent et doivent subsister.

Mais le cœur d'un accord de gouvernement, c'est le financement de la politique sociale. La droite aura à admettre qu'il ne peut y avoir de solution à l'AVS, à l'AI, et même à la LAMal sans ressources supplémentaires. Son obsession, celle du refus de voir augmenter la quote-part des prélèvements obligatoires est insoutenable, pour des raisons démographiques et sociales. La TVA offre cette possibilité de manœuvre. Même à un niveau élevé, voyez l'UE et notamment les pays nordiques, elle n'est pas économiquement handicapante. La droite allemande et la coalition ont décidé sans haut-le-cœur une augmentation de trois points, de 16 à 19. Pour la gauche suisse aussi, le recours à cette ressource peut demander un effort politique, car c'est un impôt proportionnel.

Quoi qu'il en soit, un programme gouvernemental ne sera jamais qu'un accord minimal et une règle du jeu face à l'UDC entrée en opposition après le refus d'élire Blocher président de la Confédération. *ag*

Erreurs dans les urnes

Selon une étude Vox, 13% des citoyens qui ont déposé un «non» dans l'urne le 27 novembre croyaient s'opposer aux OGM. Ils refusaient pourtant l'initiative qui voulait les interdire. Le deuxième sujet de votation a aussi provoqué des erreurs: un nombre non négligeable des votants croyait opter pour le statu quo en votant «non» alors que seul un «oui» pouvait permettre aux commerces situés dans les gares et aéroports de continuer à ouvrir le dimanche. La preuve qu'il faut continuer à informer le public sur les sujets de votations. Il serait toutefois intéressant que l'on se penche à l'occasion sur les erreurs commises lors des élections: les paysans et les personnes âgées qui déposent une liste UDC dans l'urne sont-ils tous conscients des idées défendues par ce parti? *ad*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré en outre à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher, (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Jean-Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch